



RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01196

Numéro SIREN : 507 502 664

Nom ou dénomination : S2E ENERGIE

Ce dépôt a été enregistré le 25/08/2017 sous le numéro de dépôt 7631

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'AIX EN PROVENCE
38 Cours Mirabeau - CS 70791
13625 AIX-EN-PROVENCE Cedex 1

RECEPISSE DE DEPOT

TEL SERVICE RCS 04 42 37 76 09

PacWan
1330 Avenue JRGG de la Lauzière
13290 Les Milles

V/REF :
N/REF : 2013 B 1196 / 2017-B-7631

Le greffier du tribunal de commerce d'Aix-en-Provence certifie qu'il a reçu le 25/08/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2016.

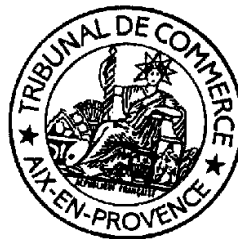
Concernant la société

S2E ENERGIE
Société à responsabilité limitée
1330 avenue JRGG de la Lauzière
Europarc de Pichaury Bât. B4 - Les Milles
13290 Aix-en-Provence

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-7631 le 25/08/2017

R.C.S. AIX 507 502 664 (2013 B 1196)

Fait à AIX EN PROVENCE le 25/08/2017,
LE GREFFIER



Désignation de l'entrepriseSARL S2E ENERGIE

Adresse de l'entreprise350 AV JRG GAUTHIER LAUZIERE13290 AIX EN PROVENCE

Numéro SIRET *50750266400026

Durée de l'exercice en nombre de mois *12Durée de l'exercice précédent *12

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				31122016	31122015
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES *		028	030		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES * (1)		040	042		
Total I (5)		044	048		
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR COMMANDES		064	066		
Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070		
	Autres * (3)	072	074		
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT		080	082		
Disponibilités		084	086		
Charges constatées d'avance *		092	094		
Total II		096	098		
Total général (I+II)		110	112		
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		260 000	260 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		5 769	4 264
	Réserves réglementées*	130		63 435	34 846
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131			
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		33 150	30 094
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		362 354	329 204
	Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		50	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		971	1 547
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	122 000	128 356	99 208
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		129 377	100 756
Total général (I + II + III)				180	429 960
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SARL S2E ENERGIE

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 6						Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 1 5						Néant		*					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209			210														
	Production vendue	{	biens	et livraisons		215			214												
			services *	intracommunautaires		217			218	89 495						95 113					
	Production stockée *				(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222												
	Production immobilisée *								224												
	Subventions d'exploitation reçues								226												
	Autres produits								230	0						0					
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)								232	89 495						95 114					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)								234												
	Variation de stock (marchandises) *								236												
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)								238												
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *								240												
	Autres charges externes * :				(dont crédit bail : mobilier - immobilier)				242	8 788						9 139					
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)				243	501		)	244	3 331						3 509					
	Rémunérations du personnel *								250	24 000						24 000					
	Charges sociales (cf. renvoi 380)								252	8 567						8 499					
	Dotations aux amortissements *								254	4 223						4 069					
	Dotations aux provisions								256												
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			}	262	293											
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260																
	Total des charges d'exploitation (II)								264	49 202						49 217					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270	40 293						45 897						
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)								280							241					
	Produits exceptionnels (IV)								290												
	Charges financières (V)								294							10 326					
	Charges exceptionnelle	{	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347			(VI)	300							45					
			dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348																
Impôts sur les bénéfices * (VII)								306	7 143						5 673						
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)								310	33 150						30 094						
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2						312	33 150						314						
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *								316												
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles								318	154											
	Provisions non déductibles *								322												
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)								324	7 373											
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247			écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248			330	1 717									
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)		249			251											
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								998												
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								999												
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime														997						
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986			Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987			Zones de restructuration de la défense (44. tiercies)	127			Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138			342				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981			Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989			Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodécies)	991			Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undécies)	990							
	Divers dont ZFA (44. quaterdecies)	345			Investissements outre-mer	344			Créance due au report en arrière du déficit	346									350		
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655																
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	42 394						354						
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)								356												
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :														360						
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	42 394						372						

31/12/2016

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 491 731.01 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 89 495.09 Euros et dégageant un bénéfice de 33 150.06 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1
Dettes fiscales et sociales	58
Total	59

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS SERVICES	81 495
Total	81 495

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	4
Permanence ou changement de méthodes	4

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	4
Etat des amortissements	4
Etat des provisions	5
Etat des échéances des créances et des dettes	5
Evaluation des immobilisations corporelles	5
Evaluation des amortissements	5
Produits à recevoir	5
Charges à payer	5

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires	6
-----------------------------------	---

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Informations en matière de crédit bail	6
--	---

NA = Non Applicable NS = Non significative

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL S2E ENERGIE

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460	19 072	462		464		466	19 072		19 072
	Autres immobilisations corporelles	470	1 223	472		474		476	1 223		1 223
Immobilisations financières		480	108 498	482		484		486	108 498		108 498
TOTAL		490	128 793	492		494		496	128 793		128 793

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550	8 581	552	3 815	554		556	12 396
Autres immobilisations corporelles		560	254	562	408	564		566	662
TOTAL		570	8 835	572	4 223	574		576	13 058

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5						
	6	7	8	9	10						
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme					
						19 % ⑥			15 % ou 16 % ⑦		0 % ⑧
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)				579	Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)								591			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.
(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

QUADRATUS Informatique

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL S2E ENERGIE

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
	Dotations		Reprises
Immob. incorporelles	700		705
Terrains	710		715
Constructions	720		725
Inst. techniques matériel et outillage	730		735
Inst. générales agenc. am. divers	740		745
Matériel de transport	750		755
Autres immobilisations corporelles	760		765
TOTAL	770		775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES			III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995
Déficits imputés		983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)		996
Déficits reportables		984	IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA		
Déficits de l'exercice		860	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice		129
Total des déficits restant à reporter		870	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (L. 3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)		800 ☐

VI DIVERS	
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380 8 567
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374 20 299
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378 986
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL S2E ENERGIE

Néant ☒ *

Exercice ouvert le : 01012016 et clos le : 31122016 Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	
Variation de stock (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	
---	-----	--

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	
---	-----	--

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

Mono-etablissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		
Période de référence du 024 au 160	160		
Date de cessation	186		

V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
1

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 5 0 7 5 0 2 6 6 4 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL S2E ENERGIE

ADRESSE (voie) 350 AV JRG GAUTHIER LAUZIÈRE BAT 19, PARC DU GOLF

CODE POSTAL 13290 VILLE AIX EN PROVENCE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	260 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique LE MAGUER Prénom(s) SANDRINE
Nom marital LECOMTE % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 130 000
Naissance : Date 190175 N° Département 17 Commune ROCHEFORT Pays
Adresse : N° 115 Voie ROUTE DE BOUC BEL AIR
Code postal 13080 Commune LUYNES Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique LECOMTE Prénom(s) SEBASTIEN
Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 130 000
Naissance : Date 060176 N° Département 78 Commune MEULAN Pays FRANCE
Adresse : N° 115 Voie ROUTE DE BOUC BEL AIR
Code postal 13080 Commune LUYNES Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2017

Page 11

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

11

(1)

Néant

EXERCICE CLOS LE

31122016

N° SIRET

50750266400026

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL S2E ENERGIE

ADRESSE (voie)

350 AV JRG GAUTHIER LAUZIERE BAT 19, PARC DU GOLF

CODE POSTAL

13290

VILLE

AIX EN PROVENCE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

2

Forme juridique

SAS

Dénomination

SAS LES EAUX VIVES DE COURTERON

N° SIREN (si société établie en France)

534427588

% de détention

49.99

Adresse :

N°

350

Voie

AV JRG GAUTHIER LAUZIERE

Code postal

13290

Commune

AIX EN PROVENCE

Pays

Forme juridique

Dénomination

SARL LEVC CONSOLATION

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

41.30

Adresse :

N°

5

Voie

RUE DU DOCTEUR MOURRAS

Code postal

25000

Commune

BESANCON

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert ComptableEn Euros.

FIDUCIAIRE PMA

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2017**

S2E Energie

Société à responsabilité limitée

Au capital de 260.000 Euros

**Europarc de Pichaury, Bât B4 - 1330 Avenue JRGG de la Lauzière - 13290 Aix en Provence
507 502 664 RCS AIX EN PROVENCE**

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

Deuxième résolution

Les associés décident d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016, soit 33.150,06 euros, de la manière suivante :

- la dotation de la réserve légale : 1.657,50 euros

- réserve facultative : 31.492,56 euros

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée prend acte du fait qu'aucun dividende n'ait été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

Le Gérant

M. Lecomte Sébastien

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

La société ou la personne morale désignée ci-après

Représentée

☒ par son représentant légal (Qualité et identité) Sébastien Lecomte

☐ par une personne habilitée à effectuer cette certification par les textes régissant la forme de la société (Qualité et identité) :

- Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.

- Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à :

nom:

prénom:

adresse ou dénomination:

.....

adresse du siège:

.....

numéro unique d'identification- (Siren):

Signature

Sébastien LECOMTE
